



Insalubrité des logements : Le FRAPRU, le RCLALQ, Action-Logement Lanaudière et le GALOP revendiquent un code du logement provincial

Montréal, Sorel-Tracy, Berthierville, le 19 septembre 2018. Action-Logement Lanaudière s'est joint à la Marche *De villes en villages pour le droit au logement* organisée par le Front d'action populaire en réaménagement urbain (FRAPRU) pour réclamer un code du logement provincial. Afin de lutter efficacement contre les conditions insalubres de logement, les quatre groupes communautaires pressent le prochain gouvernement à doter la province d'une législation qui protégera la santé et la sécurité des locataires.

« Encore trop de locataires vivent dans des conditions de logement inacceptables. Selon des données de la Société d'habitation du Québec de 2013, près du tiers des ménages locataires des régions métropolitaines disent vivre avec au moins un problème d'insalubrité. Vivre dans un logement salubre ne devrait pas être un luxe, mais un droit », affirme le porte-parole du RCLALQ, Maxime Roy-Allard.

À ce jour au Québec, seule une poignée de municipalités sont dotées d'une réglementation sur la salubrité des logements. Ce n'est pas le cas de Berthierville où a pris fin la marche. À Sorel-Tracy, où faisaient halte les marcheurs et les marcheuses avant de prendre le traversier, un tel règlement existe, mais il est souvent difficile de le faire appliquer. Or, pour les locataires de ces villes avec des mauvaises conditions de logement, nul d'autres choix que de se tourner vers la Régie du logement alors que les délais pour obtenir une audience sont très longs. Amélie Pelland, coordonnatrice d'Action-Logement Lanaudière ajoute : « Afin de soutenir l'ensemble des locataires du Québec, il est urgent d'instaurer un code du logement provincial définissant les normes quant à la salubrité, la sécurité et l'entretien des logements. Notre organisme annonce officiellement la création d'un comité composé d'organismes et de locataires dans Lanaudière pour sensibiliser les municipalités quant à l'adoption d'une réglementation pour lutter contre les problèmes d'insalubrité dans la région ».

Les quatre groupes mettent en garde un gouvernement qui voudrait régler les problèmes d'insalubrité des logements strictement via les programmes d'aide à la rénovation. « Ces programmes peuvent avoir des effets pervers pour les locataires, comme des hausses de loyer abusives. Il faut plutôt augmenter les investissements dans des projets d'achat et de rénovation d'immeubles existants pour en faire des logements sociaux », réclame Véronique Laflamme, porte-parole du FRAPRU.

Des rassemblements portant ces revendications ont été réalisés dans le cadre de la marche à 11h30, à Sorel, avec Action logement Pierre-De-Saurel et différents organismes communautaires de cette ville, ainsi qu'à 14h30, à Saint-Ignace-De-Loyola où Action logement Lanaudière et d'autres organismes de la région attendaient les marcheurs et les

marcheuses à leur sortie du traversier. Environ 80 personnes furent présentes pour la marche de Saint-Ignace-de-Loyola à Berthierville.

-30-

Renseignements :

Maxime Roy-Allard, RCLALQ, 514-781-2220

Véronique Laflamme, FRAPRU, 418 956-3403

Amélie Pelland, ALL, 450-394-1778

Denise Robitaille, GALOP, 450-759-8488.

À propos de la marche De Villes en Villages pour le droit au logement

Organisée par le FRAPRU, *De villes en villages pour le droit au logement* est une marche de 550 km reliant les 2 capitales. Partie d'Ottawa le 2 septembre, elle prendra fin à Québec le 29 septembre. De 30 à 100 personnes de différentes régions et de tous les âges marchent chaque jour, pendant 28 jours. Cet événement vise à mettre en lumière les graves dénis du droit au logement qui sévissent, partout au Québec, et à réclamer des engagements ambitieux de la part des gouvernements afin d'y mettre un terme. Le calendrier complet de la marche est disponible [au lien suivant](#).